



Voiture autonome : Rouen lance des tests sur route ouverte

REPORTAGE – Pour la première fois en Europe, un service de voitures autonomes circulera en France sur route ouverte. Le projet a vu le jour à Rouen dans le cadre du Rouen Normandy Autonomous Lab dont lequel est impliqué le groupe Matmut.

Mardi 26 juin, la presse a pu tester le premier service européen de voiture autonome sur route ouverte. Rendez-vous est pris au quartier du Madrillet à Rouen où quatre voitures électriques autonomes circulent sur un premier tronçon de 1,4km autour du centre technopôle.

La réservation de la voiture se fait sur smartphone. Une fois la destination entrée, le véhicule s'avance vers le lieu de prise en charge. A son bord, deux ingénieurs ont pris place à l'avant, mais aucun n'a les mains sur le volant. Une fois les passagers installés, la voiture démarre seule et commence le trajet vers le point d'arrivée sélectionné. Rapidement, nous arrivons sur un rond-point. La Zoé, fabriquée par Renault, marque l'arrêt et attend que le camion engagé passe avant de s'insérer elle-même sans aucun danger à l'horizon.

A tout moment le « safety driver » peut reprendre le volant, mais sur l'intégralité du circuit, parcouru à une vitesse de 30km/h, il n'aura pas besoin de prendre le relais. A ses côtés un autre ingénieur surveille les paramètres de la voiture : vitesse, autonomie de la batterie...

Dans le centre-ville de Rouen, une deuxième surveillance du véhicule est opérée dans le Poste de Commandement Central et de Supervision des véhicules autonomes du réseau de transport Astuce. Les yeux rivés sur les écrans, Luc scrute le comportement de la voiture et l'environnement dans lequel elle évolue. Lui aussi peut prendre la main à tout moment sur le véhicule pour réduire sa vitesse par exemple.

Entrée du PCC

Les écrans de surveillance dans le PCC

Le parcours des véhicules autonomes est scruté

Ce projet, baptisé Rouen Normandy Autonomous Lab est une première en Europe. Il implique les pouvoirs publics locaux et plusieurs groupes privés que sont **Transdev**, Renault et le groupe Matmut. « Nous avons là l'équation parfaite d'un partenariat public/privé », se félicite Hervé Morin, président de la région Normandie.

Pour Olivier Requin, directeur général adjoint du groupe Matmut, ce projet est avant « une occasion de mieux comprendre les réactions des voitures autonomes pour mieux les assurer ». La mutuelle d'assurance est d'ailleurs l'assureur dommages des 4 véhicules autonomes en circulation. Elle contribue également au financement du projet à hauteur de 1M d'euros sur les 11M d'euros mis sur la table. « Nous ne pouvions pas ne pas y être », estime Olivier Requin, dont la mutuelle anime un groupe de travail sur les sujets de responsabilités et de réglementation.

La réglementation compatible avec les voitures autonomes

Sur ce point, le groupe affirme que la réglementation actuelle permet d'ores et déjà de couvrir dommages et responsabilités. La Convention de Vienne, qui régit la circulation routière au niveau européen, a été amendée en mars 2016. Les systèmes de conduites autonomes sont désormais intégrés dans la réglementation « à condition qu'ils puissent être contrôlés, voire désactivés par le conducteur ».

En France la loi Badinter de 1985 couvre également le champ des véhicules autonomes. Le texte évoque en effet les dommages causés par le véhicule et non par le conducteur. L'assureur du véhicule mis en cause demeure donc le point d'entrée des victimes pour demander réparation. A charge pour ce dernier de remonter la chaîne de responsabilités a posteriori. « Cela se jouera sur l'interprétation des données », juge le directeur général adjoint du groupe rouennais.

Ouverture au public en septembre 2018

C'est d'ailleurs sur ce point que les discussions seront certainement les plus nourries. Les données sont en effet collectées par le transporteur (**Transdev**)et le constructeur automobile (Renault). L'assureur n'a pas accès directement aux données de comportement de la voiture.

Cela fera partie des sujets cruciaux à régler sur toute la durée de l'expérimentation. La prochaine étape consiste d'ailleurs à ouvrir gratuitement le service au public au mois de septembre 2018. D'ici à la fin de l'année trois boucles de 10 km avec 17 arrêts seront ainsi ouvertes pour une expérience qui doit durer jusqu'à décembre 2019. L'ambition, à terme, est de compléter le service de transport public existant.